

# Procédure

|  |  |   |
|--|--|---|
| <b>Titre</b>                               | <b>Procédure d'octroi du statut de recherche</b>   |   |
| <b>N°</b>                                  | <b>PROC 2021 DER 033</b>   |   |
| <b>En vigueur le</b>                       | 2021-12-07   |   |
| <b>Révisée le</b>                          | Ne s'applique pas  |   |
| <b>Approbation</b>                         | 2021-11-15   | Comité de direction du CISSS des Laurentides                      |
| <b>Validation</b>                          | 2021-07-15   | Direction de l'enseignement et de la recherche (DER)              |
| <b>Diffusion</b>                           | 2021-12-08   | Dépôt sur l'intranet et le site internet du CISSS des Laurentides |
| <b>Responsable de l'application</b>        | Direction de l'enseignement et de la recherche (DER)   |   |
| <b>Application et personnes concernées</b> | Tout membre du personnel de l'établissement non membre du CMDP (en incluant les sages-femmes) agissant à titre de chercheur et tout chercheur externe ne détenant pas des privilèges de recherche ou un statut de chercheur reconnu par le CISSS des Laurentides |   |
| <b>Remplace</b>                            | Procédure d'octroi des attestations de recherche aux membres du personnel du CISSS des Laurentides non membres du CMDP - PROC 2018 DER 174   |   |
| <b>Document(s) initiateur(s)</b>           | Politique relative aux activités de recherche - POL 2021 DER 030   |   |
| <b>Document(s) en découlant</b>            | Ne s'applique pas  |   |

## Table des matières

|      |   |    |
|------|---|----|
| 1.   | Préambule.....  | 3  |
| 2.   | Domaine d'application .....   | 3  |
| 3.   | Objectifs .....   | 3  |
| 4.   | Mesures applicables en cas de non-observance .....                                    | 4  |
| 5.   | Mécanisme de suivi et de révision.....  | 4  |
| 6.   | Demande de renseignements .....   | 4  |
| 7.   | Rôles et responsabilités .....  | 4  |
| 7.1. | Comité de direction.....  | 4  |
| 7.2. | Directeur des services multidisciplinaires, de l'enseignement et de la recherche..... | 4  |
| 7.3. | Comité d'examen ad hoc .....  | 5  |
| 7.4. | Direction de l'enseignement et de la recherche .....                                  | 5  |
| 7.5. | Demandeur d'un statut de chercheur .....  | 5  |
| 8.   | Étapes d'exécution .....  | 5  |
| 8.1. | Critères d'évaluation et prérequis .....  | 5  |
| 8.2. | Obligations liées à la recherche.....   | 6  |
| 8.3. | Composition du dossier de la demande .....  | 7  |
| 8.4. | Processus d'évaluation et d'octroi du statut de chercheur.....                        | 7  |
| 8.5. | Processus de renouvellement d'un statut de chercheur .....                            | 8  |
| 8.6. | Processus de suspension ou de révocation d'un statut de chercheur .....               | 8  |
|      | Annexe 1 : Définitions .....  | 9  |
|      | Annexe 2 : Table des sigles, acronymes et abréviations .....                          | 11 |
|      | Annexe 3 : Formulaire de demande initiale d'un statut de chercheur.....               | 12 |
|      | Annexe 4 : Formulaire de demande de renouvellement d'un statut de chercheur.....      | 15 |
|      | Annexe 5 : Documents de référence .....   | 20 |

---

N.B. Le genre masculin est utilisé comme générique,  
dans le seul but de ne pas alourdir le texte.

---

## 1. Préambule

Conformément aux exigences ministérielles, le Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides [ci-après établissement ou CISSS des Laurentides] doit s'assurer que toute personne qui mène des activités de recherche sous ses auspices possède les compétences et connaissances appropriées en recherche ainsi que sur les normes relatives à l'éthique et à la conduite responsable en recherche. À cet effet, le *Cadre de référence ministériel pour la recherche avec des participants humains* (MSSS, 2020) [ci-après CRM] stipule que toute personne réalisant des activités de recherche sous les auspices d'un établissement du réseau de la santé et des services sociaux (RSSS) doit détenir :

- Des privilèges de recherche, si elle est membre du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) ;
- Un statut de chercheur reconnu ou délivré par l'établissement, notamment lorsqu'il s'agit d'un employé non membre du CMDP.

La présente procédure entend répondre à ces exigences et constitue une modalité d'application de la *Politique relative aux activités de recherche* (POL 2021 DER 030). Elle s'appuie sur le principe selon lequel l'excellence en recherche est indissociable du respect de la dignité humaine, en incluant le respect des personnes, la préoccupation pour leur bien-être et la justice (MSSS, 2020).

## 2. Domaine d'application

La procédure s'adresse plus spécifiquement aux membres du personnel (en incluant les sages-femmes) qui ne sont pas membres du CMDP et qui envisagent d'agir à titre de chercheur<sup>1</sup>.

La présente procédure s'applique également auprès de chercheurs externes ne détenant pas des privilèges de recherche ou un statut de chercheur dans leur établissement d'appartenance reconnu par le CISSS des Laurentides. Comme l'énonce le CRM, dans le cas des chercheurs provenant de l'externe, sont en principe reconnus par le CISSS des Laurentides les privilèges de recherche ou les statuts de chercheur qui ont été attribués par un autre établissement public du RSSS, par un établissement universitaire ou collégial du Québec ou d'une autre province du Canada ou par un établissement reconnu par une université ou un collège du Québec ou d'une autre province du Canada, mais ce, « à condition que la personne accepte de se conformer aux exigences à ce sujet fixées par l'établissement » (MSSS, 2020, p. 14). En l'absence de privilèges de recherche ou d'un statut de chercheur reconnus par l'établissement, tout chercheur provenant de l'externe doit faire une demande de statut de chercheur à la Direction de l'enseignement de la recherche (DER), en respect avec la présente procédure.

## 3. Objectifs

La procédure a pour objectif de définir les critères et prérequis pour obtenir un statut de chercheur, les obligations rattachées à celui-ci ainsi que les modalités d'évaluation sous-jacente à son octroi et à son renouvellement.

---

<sup>1</sup> Une mesure analogue qui relève du CMDP est appliquée auprès des médecins, dentistes et pharmaciens de l'établissement.

Elle entend ainsi répondre aux objectifs suivants :

- Veiller à ce que toute personne qui agit à titre de chercheur possède les connaissances et compétences requises en recherche, en éthique de la recherche et en matière de conduite responsable en recherche pour assumer les rôles et responsabilités qui découlent de cette fonction ;
- Voir à la divulgation et à la visibilité des activités de recherche menées dans l'établissement ;
- Encadrer la pratique scientifique des membres du personnel ;
- Assurer la qualité des activités de recherche et leur conformité aux règles éthiques et de l'intégrité scientifique.

#### **4. Mesures applicables en cas de non-observance**

Dans les cas de non-observance de la présente procédure, le directeur des services multidisciplinaires, de l'enseignement et de la recherche ou toute autre instance ayant l'autorité peut prendre les mesures correctives appropriées pour remédier aux problèmes ou peut imposer toutes autres mesures jugées convenables ou adéquates.

#### **5. Mécanisme de suivi et de révision**

La présente procédure sera révisée au besoin ou minimalement tous les trois (3) ans à partir de sa date d'entrée en vigueur. Toutefois, à défaut de révision dans le délai imparti pour quelque raison que ce soit, celle-ci demeurera en vigueur.

#### **6. Demande de renseignements**

Pour une interprétation du texte ou pour une demande de renseignements concernant la présente procédure, veuillez communiquer avec :

**Direction de l'enseignement et de la recherche (DER)**  
Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides  
465, rue Bibeau (suite 400), Saint-Eustache (Québec) J7R 0C8  
450 473-6811, poste 44344

#### **7. Rôles et responsabilités**

##### **7.1. Comité de direction**

- Adopte la présente procédure.

##### **7.2. Directeur des services multidisciplinaires, de l'enseignement et de la recherche**

- S'assure de l'application de la présente procédure.
- Décerne les statuts de chercheur.

- Procède, le cas échéant, au renouvellement, à la suspension ou à la révocation de statuts de chercheur.
- S'assure de l'évaluation diligente de tout dossier.

### 7.3. Comité d'examen ad hoc

- Évalue les demandes d'octroi et de renouvellement des statuts de chercheur.
- Émet des recommandations au directeur des services multidisciplinaires, de l'enseignement et de la recherche en regard de l'attribution ou du renouvellement des statuts de chercheur.

### 7.4. Direction de l'enseignement et de la recherche

- Élabore et révisé la présente procédure.
- S'assure de la diffusion de la présente procédure.
- Reçoit les demandes d'octroi et de renouvellement des statuts de chercheur.
- Coordonne le processus d'évaluation des demandes d'octroi et de renouvellement des statuts de chercheur.
- Conserve les archives (dossiers des demandes, comptes rendus des évaluations, décisions, etc.).

### 7.5. Demandeur d'un statut de chercheur

- Constitue et soumet le dossier de sa demande en conformité avec la présente procédure.
- Respecte les obligations et conditions rattachées au statut de chercheur qui lui est décerné.
- Procède, si requis, au renouvellement de son statut de chercheur, et ce, deux (2) mois avant sa date d'échéance.

## 8. Étapes d'exécution

### 8.1. Critères d'évaluation et prérequis

Conformément au CRM, la personne qui fait la demande d'un statut de chercheur doit démontrer au moyen du dossier de sa demande qu'elle possède toutes les compétences et connaissances appropriées en recherche ainsi que sur les normes relatives à l'éthique et à la conduite responsable en recherche (MSSS, 2020, p. 13).

Les critères d'évaluation et prérequis pour obtenir un statut de chercheur sont les suivants :

- Expériences et formations pertinentes et suffisantes en éthique de la recherche et en conduite responsable en recherche. Minimale :
  - Tout candidat doit avoir complété la formation en éthique du ministère de la Santé et des Services sociaux (plus spécifiquement le module 1 et le module 3,

- sections 3.1 et 3.2, auxquelles s'ajoute la section 3.3 pour le candidat qui entend contribuer à la réalisation d'essais cliniques)<sup>2</sup>, ou une formation équivalente ;
- Tout candidat doit avoir pris connaissance de la *Politique sur la conduite responsable en recherche* des Fonds de recherche du Québec (FRQ, 2014).
  - Expériences et formations pertinentes et suffisantes dans le champ de pratique scientifique visé. À ce titre :
    - Si le candidat entend contribuer à la réalisation d'un ou plusieurs essais cliniques, une formation reconnue et complétée sur les *Bonnes pratiques cliniques* ou l'équivalent est exigée.
  - Bonne conduite professionnelle du candidat attestée par son supérieur immédiat.
  - Engagement du candidat à respecter le cadre réglementaire de la recherche du CISSS des Laurentides ainsi que les normes relatives à l'éthique et à la conduite responsable en recherche. À ce titre :
    - Tout candidat doit signer le formulaire d'engagement en regard des obligations reliées au statut de chercheur ;
    - Le candidat doit pouvoir fournir une preuve d'assurance responsabilité spécifique aux activités de recherche, si applicable.

## 8.2. Obligations liées à la recherche

Comme spécifié dans le CRM (MSSS, 2020, p. 13), le candidat qui fait la demande d'un statut de chercheur a l'obligation de respecter les mesures, directives, politiques et procédures du CISSS des Laurentides régissant les activités de recherche. Il a également l'obligation de respecter les normes relatives à l'éthique et à la conduite responsable en recherche généralement applicables, la législation québécoise et canadienne en vigueur ainsi que les règles des Fonds de recherche du Québec et d'autres organismes subventionnaires, si cela s'applique.

Plus spécifiquement, le candidat qui fait la demande d'un statut de chercheur doit s'engager formellement à (MSSS, 2020, p. 13) :

- Respecter les lois et normes en vigueur dans le domaine de la recherche, notamment en matière de conduite responsable en recherche, d'éthique de la recherche, de bonnes pratiques de gestion de la recherche et de bonnes pratiques cliniques en recherche ;
- Respecter le cadre réglementaire de la recherche en vigueur au CISSS des Laurentides, en incluant les dispositions relatives à la confidentialité des renseignements personnels des usagers ;
- Respecter, dans le cadre de chaque projet de recherche auquel il contribue ou encadre, les décisions du comité d'éthique de la recherche responsable de l'évaluation et du suivi éthiques du projet de recherche en cause ;
- Déclarer tout conflit d'intérêts, apparent ou réel, actuel ou potentiel, direct ou indirect ;
- Déclarer sa ou ses affiliations corporatives dans le cadre de chaque projet de recherche qu'il met en place ou auquel il collabore ;

<sup>2</sup> La formation du MSSS est disponible au lien suivant : <http://ethique.msss.gouv.qc.ca/didacticiel/>  
Il s'agit d'une formation en ligne qui est gratuite. Une attestation est délivrée automatiquement à la réussite de chacune des sections.

- Aviser les autorités compétentes (ex. : comité d'éthique de la recherche évaluateur, DER, personne formellement mandatée pour autoriser la réalisation des projets de recherche, etc.) de toute enquête ou de toute sanction dont il ferait l'objet dans le cadre d'une activité de recherche ;
- Consentir, par écrit, à ce que soient communiqués aux autorités compétentes des renseignements qui permettent d'établir son identité lorsqu'une allégation de manquement à la conduite responsable en recherche le mettant en cause s'avère fondée ;
- Aviser la DER de tout changement en regard de ses activités de recherche ;
- Maintenir ses compétences et connaissances scientifiques nécessaires à la réalisation de ses activités de recherche ;
- Mettre à jour régulièrement ses connaissances en ce qui a trait à l'éthique de la recherche, à la conduite responsable en recherche ainsi que, le cas échéant, aux *Bonnes pratiques cliniques* et aux modes opératoires normalisés, si cela s'applique ;
- S'assurer de la compétence des membres de son équipe de recherche ;
- Obtenir l'autorisation de l'établissement pour agir comme membre d'une équipe de recherche d'un projet de recherche qui n'est pas réalisé sous les auspices de l'établissement ;
- Reconnaître l'établissement dans ses publications et ses communications.

### 8.3. Composition du dossier de la demande

Le dossier de toute demande d'un statut de chercheur est composé des documents suivants :

- Formulaire de demande initiale d'un statut de chercheur rempli et signé (cf. Annexe 3) ;
- Formulaire d'engagement du candidat signé (cf. Annexe 3) ;
- Curriculum vitae du candidat qui doit notamment faire état des expériences et des formations dans le champ de pratique scientifique visé et, le cas échéant, en regard des *Bonnes pratiques cliniques* ;
- Attestations de formation requises, en incluant les attestations de formation en éthique de la recherche et, le cas échéant, sur les *Bonnes pratiques cliniques*.

Il est à noter que l'évaluation d'une demande n'est entamée que sur la base d'un dossier complet.

### 8.4. Processus d'évaluation et d'octroi du statut de chercheur

- Le candidat prépare et achemine le dossier de sa demande au Bureau de soutien à la recherche de la DER (recherche.cisslau@ssss.gouv.qc.ca).
- Le Bureau de soutien à la recherche de la DER procède à une évaluation préliminaire du dossier et s'assure que tous les documents requis y sont joints.
- Un comité d'examen ad hoc de la demande est constitué par le Bureau de soutien à la recherche de la DER. Ce comité est composé d'un représentant de la DER, d'un représentant ayant une expertise dans le champ de pratique scientifique ou professionnelle du candidat et/ou d'un représentant détenant une expertise en recherche ou en éthique de la recherche. Les personnes interpellées ne doivent pas,

par ailleurs, se trouver en situation de conflits d'intérêts, apparents ou réels, à l'endroit du candidat.

- Le comité d'examen fait, après évaluation du dossier, une recommandation au directeur des services multidisciplinaires, de l'enseignement et de la recherche.
- Le directeur des services multidisciplinaires, de l'enseignement et de la recherche octroie (ou non) le statut de chercheur, lequel peut être valide pour une période maximale de trois (3) ans.

L'octroi du statut de chercheur est confirmé par une lettre qui contient les informations suivantes :

- Exigences et conditions de l'octroi (ex. : déclaration des activités de recherche menées à l'extérieur de l'établissement et dont l'établissement n'autorise pas la réalisation, validité du statut pour un ou des projets de recherche spécifiques, délimitation des champs d'exercice de la recherche ou des fonctions dans le cadre des projets de recherche) ;
- Durée de l'octroi ;
- Engagements du chercheur et, le cas échéant, de l'établissement.

#### 8.5. Processus de renouvellement d'un statut de chercheur

Celui qui détient un statut de chercheur doit soumettre, deux (2) mois avant sa date d'échéance, une demande de renouvellement de son statut à l'aide du formulaire conçu à cette fin (cf. Annexe 4).

Cette demande doit être acheminée à l'adresse courriel du Bureau de soutien à la recherche de la DER (recherche.cissslau@ssss.gouv.qc.ca). Elle doit être accompagnée des documents détaillés au point 8.3, auxquels doit s'ajouter copie des communications/publications effectuées au cours des trois années précédant la demande de renouvellement en cause.

Quant aux processus de traitement et d'évaluation du dossier, ceux-ci sont identiques à ceux de l'octroi d'un statut de chercheur (point 8.4).

#### 8.6. Processus de suspension ou de révocation d'un statut de chercheur

Tout manquement par une personne détenant un statut de chercheur en regard des obligations, des *Bonnes pratiques cliniques*, des normes applicables en recherche (normes éthiques, légales, déontologiques, professionnelles, scientifiques, administratives, etc.) et de la conduite responsable en recherche, doit être signalé à la DER.

Selon la nature et la gravité du manquement, le directeur des services multidisciplinaires, de l'enseignement et de la recherche peut réviser les conditions et obligations rattachées au statut de chercheur ou procéder à la suspension ou à la révocation de celui-ci. Afin de le soutenir dans son évaluation du dossier et dans sa prise de décision, il peut constituer un comité d'examen ad hoc composé d'un représentant de la DER, d'un représentant ayant une expertise dans le champ de pratique scientifique ou professionnelle du candidat et/ou d'un représentant détenant une expertise en recherche ou en éthique de la recherche.

## Annexe 1 : Définitions

### Chercheur

Fait référence à quiconque (chercheur universitaire, clinicien-chercheur, médecin, étudiant de maîtrise ou de doctorat, etc.) qui réalise un projet de recherche ou qui y collabore, à l'exclusion du personnel de recherche. Celui-ci peut être ou non rattaché à l'établissement. Selon le statut qu'il occupe dans le projet de recherche, celui-ci doit détenir des privilèges de recherche ou un statut de chercheur reconnus ou délivrés par l'établissement.

### Chercheur responsable

Fait référence au chercheur qui est responsable, dans le CISSS des Laurentides, de l'orientation et du déroulement du projet de recherche dans toutes ses phases (mise en place du protocole, collecte des données, analyse des données, etc.) et ses dimensions (aspects éthiques, scientifiques et méthodologiques du projet, direction de l'équipe de recherche, administration des fonds, etc.). Pour agir à titre de chercheur responsable, la personne doit détenir des privilèges de recherche ou un statut de chercheur reconnus ou délivrés par l'établissement.

Dans le cadre d'un projet de recherche d'un stagiaire postdoctoral ou d'un étudiant d'un collège ou d'une université du Québec ou d'une autre province du Canada, le chercheur responsable du projet est la personne qui agit comme directeur de recherche du stagiaire ou de l'étudiant (MSSS, 2020, p. 8).

### Co-chercheur

Fait référence au chercheur qui contribue de façon significative à l'orientation ou au déroulement d'un projet de recherche ou à l'une des activités connexes. Pour agir à titre de co-chercheur, celui-ci doit détenir des privilèges de recherche ou un statut de chercheur reconnus ou délivrés par l'établissement.

### Collaborateur

Fait référence à un membre du personnel, médecin, sage-femme, stagiaire, bénévole ou usager partenaire ressource de l'établissement qui, bien que collaborant à faciliter la réalisation de certains aspects d'un projet de recherche, en agissant, par exemple, à titre de référent, n'a pas à détenir des privilèges de recherche ou un statut de chercheur reconnus ou délivrés par l'établissement, et ce, en raison de son faible niveau d'implication au projet.

### Projet de recherche

Désigne toute investigation systématique (essai clinique, observation, sondage, recherche sur dossiers, etc.) réalisée dans un ou plusieurs établissements, structurée en une ou plusieurs phases, qui vise à établir des faits, des principes ou des connaissances généralisables. Cette définition inclut les projets impliquant la création ou l'utilisation d'une banque de données ou d'une biobanque ainsi que les travaux de recherche réalisés par des étudiants dans le cadre de leur mémoire de maîtrise, de leur thèse de doctorat ou de leur programme de résidence.

Les projets de recherche peuvent notamment être commandités par des entreprises privées ou être subventionnés par des organismes publics ou privés, ou des fonds de recherche personnels ou de diverses institutions.

Les examens menés exclusivement à des fins d'évaluation, de gestion ou d'amélioration (ex. : évaluation de programme, étude d'assurance de la qualité, évaluation de rendement, démarche de surveillance en santé publique) ne constituent pas, en règle générale, des projets de recherche (Conseils canadiens de recherche, 2018, article 2.5 ; MSSS, 2007b).

**Annexe 2 : Table des sigles, acronymes et abréviations**

|       |  |
|-------|--|
| CÉR   | Comité d'éthique de la recherche   |
| CISSS | Centre intégré de santé et de services sociaux   |
| CMDP  | Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens   |
| CRM   | <i>Cadre de référence ministériel pour la recherche avec des participants humains (MSSS, 2020)</i> |
| DER   | Direction de l'enseignement et de la recherche   |
| MSSS  | Ministère de la Santé et des Services sociaux  |
| RSSS  | Réseau de la santé et des services sociaux   |

## Annexe 3 : Formulaire de demande initiale d'un statut de chercheur

Centre intégré  
de santé  
et de services sociaux  
des Laurentides



Direction de l'enseignement et de la recherche

### DEMANDE INITIALE D'UN STATUT DE CHERCHEUR

#### Vos coordonnées

Nom/Prénom : \_\_\_\_\_ Mme  M.   
 Titre d'emploi : \_\_\_\_\_  
 Établissement : \_\_\_\_\_  
 Service/département : \_\_\_\_\_  
 Téléphone : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

#### Faites-vous partie d'un ordre professionnel?

Oui  Non

**Dans l'affirmative**, indiquez l'ordre professionnel dont vous êtes membre et votre numéro d'inscription :

Ordre professionnel : \_\_\_\_\_  
 Numéro d'inscription : \_\_\_\_\_

#### Liste des pièces devant composer votre demande

- Présent formulaire rempli et signé
- Formulaire d'engagement signé (annexe du présent formulaire)
- Curriculum vitae
- Attestations de formation requises

#### Vos intentions de recherche au cours des trois (3) prochaines années

Vos activités de recherche aborderont quelle(s) thématique(s) de recherche?

Vos activités de recherche s'inscriront dans quel(s) champ(s) disciplinaire(s)?

Quelles sont les méthodes de cueillette de données qui seront mobilisées dans le cadre de vos activités de recherche? Envisagez-vous de participer à la réalisation d'un ou plusieurs essais cliniques?

Si connus, décrivez sommairement le ou les projets de recherche auxquels vous envisagez de collaborer au cours des prochaines années. Indiquez, par ailleurs, pour chacun de ces projets de recherche, la fonction que vous entendez occuper (chercheur responsable, co-chercheur, etc.).

Si vous prévoyez réaliser des activités de recherche à l'extérieur des auspices du CISSS des Laurentides, veuillez fournir le plus d'informations sur celles-ci. Veuillez également indiquer si vous détenez un statut de chercheur dans le ou les établissements concernés.

J'atteste que les renseignements contenus dans ma présente demande sont exacts :

\_\_\_\_\_  
Signature du requérant

\_\_\_\_\_  
Date

\_\_\_\_\_  
Nom et prénom du requérant

**Recommandation du supérieur du requérant**

Je, soussigné(e), appuie la présente demande.

*Motifs ou réserves de l'appui :*

\_\_\_\_\_  
Signature du supérieur

\_\_\_\_\_  
Date

\_\_\_\_\_  
Nom et prénom du supérieur

## ENGAGEMENT DU REQUÉRANT D'UN STATUT DE CHERCHEUR

Je, soussigné(e), m'engage à respecter les mesures, directives, politiques et procédures du CISSS des Laurentides régissant les activités de recherche, les normes relatives à l'éthique et à la conduite responsable en recherche généralement applicables, la législation québécoise et canadienne en vigueur ainsi que les règles des Fonds de recherche du Québec et d'autres organismes subventionnaires, si cela s'applique.

Plus spécifiquement, je m'engage à :

- Respecter les lois et normes en vigueur dans le domaine de la recherche, notamment en matière de conduite responsable en recherche, d'éthique de la recherche, de bonnes pratiques de gestion de la recherche et de bonnes pratiques cliniques en recherche;
- Respecter le cadre réglementaire de la recherche en vigueur au CISSS des Laurentides, en incluant les dispositions relatives à la confidentialité des renseignements personnels des usagers;
- Respecter, dans le cadre de chaque projet de recherche auquel je contribue ou encadre, les décisions du comité d'éthique de la recherche responsable de l'évaluation et du suivi éthique du projet de recherche en cause;
- Déclarer tout conflit d'intérêts, apparent ou réel, actuel ou potentiel, direct ou indirect;
- Déclarer mon ou mes affiliations corporatives dans le cadre de chaque projet de recherche que je mets en place ou auquel je collabore;
- Aviser les autorités compétentes (ex. : comité d'éthique de la recherche, Direction de l'enseignement et de la recherche, personne formellement mandatée pour autoriser la réalisation des projets de recherche, etc.) de toute enquête ou de toute sanction dont je ferais l'objet dans le cadre d'une activité de recherche;
- Aviser la Direction de l'enseignement et de la recherche de tout changement en regard de mes activités de recherche;
- Maintenir mes compétences et connaissances scientifiques nécessaires à la réalisation de mes activités de recherche;
- Mettre à jour régulièrement mes connaissances en ce qui a trait à l'éthique de la recherche, à la conduite responsable en recherche ainsi que, le cas échéant, aux *Bonnes pratiques cliniques* et aux modes opératoires normalisés;
- M'assurer de la compétence des membres de mon équipe de recherche;
- Obtenir l'autorisation de l'établissement pour agir comme membre d'une équipe de recherche lorsque le projet de recherche n'est pas réalisé sous les auspices du CISSS des Laurentides;
- Reconnaître l'établissement dans mes publications et mes communications.

Je déclare, par ailleurs, avoir pris connaissance de la *Politique sur la conduite responsable en recherche* des Fonds de recherche du Québec (FRQ, 2014).

Enfin, je consens par la présente à ce que soient communiqués aux autorités compétentes des renseignements qui permettent d'établir mon identité lorsqu'une allégation de manquement à la conduite responsable en recherche me mettant en cause s'avère fondée.

\_\_\_\_\_  
Signature du requérant

\_\_\_\_\_  
Date

\_\_\_\_\_  
Nom et prénom du requérant

## Annexe 4 : Formulaire de demande de renouvellement d'un statut de chercheur

Centre intégré  
de santé  
et de services sociaux  
des Laurentides

Québec

Direction de l'enseignement et de la recherche

### DEMANDE DE RENOUELEMENT D'UN STATUT DE CHERCHEUR

#### Vos coordonnées

Nom/Prénom : \_\_\_\_\_ Mme  M.   
 Titre d'emploi : \_\_\_\_\_  
 Établissement : \_\_\_\_\_  
 Service/département : \_\_\_\_\_  
 Téléphone : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

#### Faites-vous partie d'un ordre professionnel?

Oui  Non

**Dans l'affirmative**, indiquez l'ordre professionnel dont vous êtes membre et votre numéro d'inscription :

Ordre professionnel : \_\_\_\_\_  
 Numéro d'inscription : \_\_\_\_\_

#### Liste des pièces devant composer votre demande

- Présent formulaire rempli et signé
- Formulaire d'engagement signé (annexe du présent formulaire)
- Copie des communications/publications effectuées au cours des trois dernières années
- Curriculum vitae mis à jour
- Attestations de formation requises (le cas échéant)

#### Vos intentions de recherche au cours des trois (3) prochaines années

Vos activités de recherche aborderont quelle(s) thématique(s) de recherche?

Vos activités de recherche s'inscriront dans quel(s) champ(s) disciplinaire(s)?

Quelles sont les méthodes de cueillette de données qui seront mobilisées dans le cadre de vos activités de recherche? Envisagez-vous de participer à la réalisation d'un ou plusieurs essais cliniques?

Si connus, décrivez sommairement le ou les projets de recherche auxquels vous envisagez de collaborer au cours des prochaines années. Indiquez, par ailleurs, pour chacun de ces projets de recherche, la fonction que vous entendez occuper (chercheur responsable, co-chercheur, etc.).

Si vous prévoyez réaliser des activités de recherche à l'extérieur des auspices du CISSS des Laurentides, veuillez fournir le plus d'informations sur celles-ci. Veuillez également indiquer si vous détenez un statut de chercheur dans le ou les établissements concernés.

**Bilan de vos activités de recherche des trois (3) dernières années**

**Veillez détailler ci-dessous tous les projets de recherche auxquels vous avez contribué au cours des trois (3) dernières années :**

| Nom du projet de recherche auquel vous avez contribué | Votre rôle dans le projet (chercheur responsable, co-chercheur, collaborateur) | Statut du projet (en démarrage, en cours, terminé) | Source(s) de financement du projet | Nom du CÉR évaluateur du projet | Établissement(s) où vous avez réalisé ces activités |
|---|--|--|------------------------------------|---------------------------------|---|
|   |  |  |                                    |                                 |   |
|   |  |  |                                    |                                 |   |
|   |  |  |                                    |                                 |   |
|   |  |  |                                    |                                 |   |
|   |  |  |                                    |                                 |   |
|   |  |  |                                    |                                 |   |
|   |  |  |                                    |                                 |   |
|   |  |  |                                    |                                 |   |

**Autres activités de recherche réalisées au cours des trois (3) dernières années :**

**Liste des communications/publications auxquelles vous avez contribué au cours des trois (3) dernières années en lien avec vos activités de recherche (Veillez annexer copie de ces communications/publications.) :**

J'atteste que les renseignements contenus dans ma présente demande sont exacts :

\_\_\_\_\_  
Signature du requérant

\_\_\_\_\_  
Date

\_\_\_\_\_  
Nom et prénom du requérant

**Recommandation du supérieur du requérant**

Je, soussigné(e), appuie la présente demande de renouvellement du statut de chercheur.

*Motifs ou réserves de l'appui :*

\_\_\_\_\_  
Signature du chef de département

\_\_\_\_\_  
Date

\_\_\_\_\_  
Nom et prénom du chef de département

## ENGAGEMENT DU REQUÉRANT D'UN STATUT DE CHERCHEUR

Je, soussigné(e), m'engage à respecter les mesures, directives, politiques et procédures du CISSS des Laurentides régissant les activités de recherche, les normes relatives à l'éthique et à la conduite responsable en recherche généralement applicables, la législation québécoise et canadienne en vigueur ainsi que les règles des Fonds de recherche du Québec et d'autres organismes subventionnaires, si cela s'applique.

Plus spécifiquement, je m'engage à:

- Respecter les lois et normes en vigueur dans le domaine de la recherche, notamment en matière de conduite responsable en recherche, d'éthique de la recherche, de bonnes pratiques de gestion de la recherche et de bonnes pratiques cliniques en recherche;
- Respecter le cadre réglementaire de la recherche en vigueur au CISSS des Laurentides, en incluant les dispositions relatives à la confidentialité des renseignements personnels des usagers;
- Respecter, dans le cadre de chaque projet de recherche auquel je contribue ou encadre, les décisions du comité d'éthique de la recherche responsable de l'évaluation et du suivi éthique du projet de recherche en cause;
- Déclarer tout conflit d'intérêts, apparent ou réel, actuel ou potentiel, direct ou indirect;
- Déclarer mon ou mes affiliations corporatives dans le cadre de chaque projet de recherche que je mets en place ou auquel je collabore;
- Aviser les autorités compétentes (ex. : comité d'éthique de la recherche, Direction de l'enseignement et de la recherche, personne formellement mandatée pour autoriser la réalisation des projets de recherche, etc.) de toute enquête ou de toute sanction dont je ferais l'objet dans le cadre d'une activité de recherche;
- Aviser la Direction de l'enseignement et de la recherche de tout changement en regard de mes activités de recherche;
- Maintenir mes compétences et connaissances scientifiques nécessaires à la réalisation de mes activités de recherche;
- Mettre à jour régulièrement mes connaissances en ce qui a trait à l'éthique de la recherche, à la conduite responsable en recherche ainsi que, le cas échéant, aux *Bonnes pratiques cliniques* et aux modes opératoires normalisés;
- M'assurer de la compétence des membres de mon équipe de recherche;
- Obtenir l'autorisation de l'établissement pour agir comme membre d'une équipe de recherche lorsque le projet de recherche n'est pas réalisé sous les auspices du CISSS des Laurentides;
- Reconnaître l'établissement dans mes publications et mes communications.

Je déclare, par ailleurs, avoir pris connaissance de la *Politique sur la conduite responsable en recherche* des Fonds de recherche du Québec (FRQ, 2014).

Finalement, je consens par la présente à ce que soient communiqués aux autorités compétentes des renseignements qui permettent d'établir mon identité lorsqu'une allégation de manquement à la conduite responsable en recherche me mettant en cause s'avère fondée.

\_\_\_\_\_  
Signature du requérant

\_\_\_\_\_  
Date

\_\_\_\_\_  
Nom et prénom du requérant

## Annexe 5 : Documents de référence

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Nord-de-l'Île-de-Montréal. (2017). *Procédure d'obtention des privilèges de recherche au CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal*.

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Saguenay–Lac-Saint-Jean. (2017). *Formulaire de demande d'octroi de privilèges d'exercice de la recherche*.

Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre. (2016). *Cadre réglementaire sur l'organisation et les bonnes pratiques de la recherche au CISSS de la Montérégie-Centre*.

Conseil des académies canadiennes. (2010). *Honnêteté, responsabilité et confiance : Promouvoir l'intégrité de la recherche au Canada* (Rapport du comité d'experts sur l'intégrité en recherche).

Conseil de recherche en sciences humaines du Canada, Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada, Instituts de recherche en santé du Canada. (2016). *Cadre de référence des trois organismes sur la conduite responsable de la recherche*.

Conseil de recherche en sciences humaines du Canada, Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada, Instituts de recherche en santé du Canada. (2018). *Énoncé de politique des trois Conseils 2. Éthique de la recherche avec des êtres humains*.

Fonds de recherche du Québec. (2014). *Politique sur la conduite responsable en recherche*.

Ministère de la Santé et des Services sociaux. (2020). *Cadre de référence ministériel pour la recherche avec des participants humains*.

Santé Canada. (2017). *Ligne directrice : Bonnes pratiques cliniques : addenda intégré de l'E6 (R1) ICH thème E6 (R2)*.